

Type Diplôme : LICENCE		
COMPOSANTE	AC	
MENTION	ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE	
Parcours-type	Economie et société	
Session LICENCE	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
L1 et L2 AES : - Le redoublement est autorisé. -Le triplement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury. L3 AES (parcours ES et GET) : - Le redoublement est autorisé. - Le triplement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury. L1, L2 et L3 AES parcours Accès santé : - Le redoublement n'est pas autorisé.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examens est régie par la charte des examens.		
Seconde chance		
- Pour les UE évaluées en contrôle continu intégral : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée durant le semestre. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1. - Pour les UE composées de CM+TD : pas de session de rattrapage pour les TD évalués en contrôle continu, la note obtenue est automatiquement reportée. Si note supérieure à 10/20 en CM mais UE non validée (note inférieure à 10/20), le CM doit être repassé. - Pour les UE composées uniquement de TD évalués en contrôle continu : en cas d'une moyenne à l'UE inférieure à 10/20, une épreuve de seconde chance sera organisée durant le semestre. Dans ce cas, la note obtenue en seconde chance remplacera la note obtenue en session 1.		
Validation		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année.		
Capitalisation/conservation		
- Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Si une matière est obtenue par compensation, les ECTS correspondants à l'UE sont acquis. - Dans les UE non validées, une matière est validée et capitalisée isolément dès lors que la note à la matière est supérieure ou égale à 10/20. - Les CM et TD constitutifs d'un enseignement ne sont pas capitalisables mais sont compensables entre eux.		
Compensation		
- Les UE sont validées isolément ou par compensation. - Les semestres sont validés isolément ou par compensation.		
Assiduité		
L'assiduité et la participation sont prises en compte dans la notation. L'assiduité est obligatoire et est contrôlée par l'enseignant chargé de TD : - Trois absences injustifiées valent la mention ABI (Absence injustifiée), équivalente à 0. Cette mention sera portée sur le relevé de notes de l'étudiant. - Les justificatifs d'absence doivent parvenir à l'enseignant en charge du TD lors de la séance qui suit l'absence. Les justificatifs transmis ultérieurement ne sont pas recevables.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

LICENCE 3		ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE									1ère session			Seconde session/chance		Observations			
Parcours-type		Economie et société									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal					
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée				
Semestre	S1	SEMESTRE 5														Evaluation CM en CT et TD en CC			
Bloc		Bloc d'enseignements fondamentaux																	
UE		UE Macroéconomie 1	30H	15H	4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H				
UE		UE Microéconomie	30H		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H				
UE		UE Droit du travail	30H		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H				
UE		UE Sociologie des organisations	30H	15H	4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	3H	Écrit	max 1H				
UE		UE Techniques quantitatives		15H	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2								
Bloc		Bloc de compétences linguistiques																	
UE		UE-Langues vivantes 1 (anglais + 2ème langue au choix)			4	4	Oui	Oui											
Matière		Anglais 1		15H	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2								
Matière		Espagnol 1	15H	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2									
Matière		Espagnol initiation 1																	
Matière		Italien 1																	
Matière		Allemand 1																	
Matière		FLE 1 (1) (obligatoire pour les étudiants chinois sous convention)	15H	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2									
Bloc		Bloc de compétences usages digitaux et numériques (RNCP24427BC07)																	
UE		UE Informatique (Excel / aide à la décision)	15H	30H	4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H				
Bloc		Bloc d'enseignements de consolidation (1 option au choix)																	
UE		UE Démographie	30H	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H				
UE		UE Concepts fondamentaux de la sociologie	33H					CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H					
Bloc		Bloc de compétences informationnelles																	
UE		UE Compétences informationnelles		4,5							2								
Bloc																			
e moyenne de 1		TOTAL SEMESTRE 5 (selon option choisie)	165H (*) 168H (*)	105H	30	30	Oui	Oui											
Semestre	S2	SEMESTRE 6														Eval. 2ème chance durant le semestre			
Bloc		Bloc d'enseignements fondamentaux																	
UE		UE Macroéconomie 2	30	15	5	5	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2,5 / CC = 2,5	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H				
UE		UE Histoire du droit du travail	30	13,5	4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	3H	Écrit	max 1H				
UE		UE Economie du travail	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H				
UE		UE Droit public économique	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H				
UE		UE Innovations et sociétés	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H				
UE		UE Économétrie appliquée	30	15	4	4	Oui	Oui	CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H				
		ou																	
UE		UE Droit international économique	30	15					CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	3H	Écrit	max 1H				
		ou																	
UE		UE Informatique (Programmation)	15	30					CC&CT	CT = 2 / CC = 2	2	Écrit	max 1,5H	Écrit	max 1H				
UE		UE Droit des institutions sociales	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1,5H	Écrit	max 1H				
Bloc		Bloc de compétences linguistiques																	
UE		UE-Langues vivantes 2 (anglais + 2ème langue choisie au S1)			4	4	Oui	Oui											
Matière		Anglais 2		15	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2								
Matière		Espagnol 2	15	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2									
Matière		Espagnol initiation 2																	
Matière		Italien 2																	
Matière		Allemand 2																	
Matière		FLE 2 (1) (obligatoire pour les étudiants chinois sous convention)	15	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2									
Bloc		ANNUEL	Bloc de compétences informationnelles																
UE			UE Compétences informationnelles		4,5	1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		2							
			TOTAL SEMESTRE 6	195 210	78 93	30	30	Oui	Oui										
			TOTAL ANNUEL (selon option choisie)	360H (*) 378H (*)	174 189	60	60												

(1) FLE = Français langue étrangère proposé uniquement aux étudiants chinois sous convention

Correspondance des blocs de compétences avec la fiche RNCP (24427)

Bloc d'enseignements fondamentaux	Analyse d'un questionnaire en mobilisant des concepts disciplinaires (RNCP24427BC01) / Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire (RNCP24427BC02)
Bloc d'enseignement de consolidation	Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel (RNCP24427BC05)
Bloc de compétences linguistiques	Expression et communication écrites et orales (RNCP24427BC04)
Bloc de compétences informationnelles	Exploitation de données à des fins d'analyse (RNCP24427BC03)